

Visite d'une forêt privée "L'Oraison" à St Saviourin

par le Centre régional de la propriété forestière P.A.C.A. et Corse *

Une propriété très représentative en Basse- Provence

Cette propriété occupe environ 80 ha dans une zone peu accidentée située au piémont nord du massif de l'Etoile. Elle a été choisie par le C.R.P.F. pour illustrer les propos tenus lors des Journées d'Aix sur le pin d'Alep. Les participants de l'excursion du samedi 1er juin ont pu ainsi ressentir, sur le terrain et très concrètement, la problématique des choix de gestion effectués par un propriétaire de forêt de pin d'Alep.

Des opérations programmées et réalisées

La forêt visitée n'a connu aucune intervention ni programmation de travaux dans les quarante années précédant 1987, date à laquelle son propriétaire, conseillé par le C.R.P.F., l'a dotée d'un **plan simple de gestion** (P.S.G.) document prévoyant de réaliser des coupes et des opérations de sylviculture.

Les **coupes** de pin d'Alep ont été inscrites en 1987 et en 1988 au catalogue des ventes groupées de l'*Union régionale de la forêt privée* et elles ont été effectuées pendant l'hiver 89-90. Il s'agissait de **coupes rases** d'une part sur l'emprise des pistes et d'autre part sur une zone à reboiser, ainsi que de **coupes d'amélioration**. Ces coupes ont produit des rondins de bois revendus par l'exploitant à la papeterie de Tarascon.

Le programme P.I.M. (Plans intégrés méditerranéens) 87

* C.R.P.F. P.A.C.A. Corse
7 Impasse Ricard Digne
13004 Marseille



Photo 1 : Présentation de la propriété par les membres du C.R.P.F. Photo R.L.

a permis de réaliser en 1990, 3,5 ha de **plantations** de feuillus précieux dans un vallon assez frais ainsi que 5,3 ha de **dépressages** dans des jeunes peuplements de pin d'Alep. Ces dépressages n'ont pas donné de bois commercialisable. Seuls quelques vieux semenciers ont été extraits à cette occasion, avec beaucoup de précautions pour ne pas détruire la jeune génération.

Par ailleurs, le P.I.D.A.F. (Plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier) du piémont de l'Etoile a prévu et réalisé en 1989, 2900 m de **pistes D.F.C.I.** (Défense de la forêt contre l'incendie) bordées d'un **pare-feu** à travers cette propriété.

Des interventions variées sur le pin d'Alep...

• Les **coupes rases** ont été réalisées pour supprimer le peuplement existant sur des superficies limitées, avec des objectifs particuliers.

- Les **coupes d'amélioration** ont associé trois opérations sylvicoles distinctes : l'extraction des vieux semenciers dominant des régénérations acquises (**coupe de régénération**), l'élimination des arbres dépérissants (**éclaircie sanitaire**) et de ceux qui sont trop serrés (**éclaircie sylvicole**), ceci dans des peuplements où les diamètres dépassent une dizaine de centimètres, dimension limite pour la commercialisation ; ces arbres à exploiter ont été martelés par les techniciens de l'Union régionale. Des layons permettent de débarder les bois jusqu'en bord de piste où ils sont chargés sur des camions.

- Les **dépressages** dans les peuplements assez jeunes mais très denses ont revêtu deux formes :

- l'une considérée dans la région comme classique et assez répandue car très souvent subventionnée par le P.I.M., consiste à éliminer tous les arbres dominés et à "mettre à distance" et élaguer tous ceux que l'on conserve. La densité est ramenée approximativement de 6000 à 1200 tiges/ha. Cette opération de sylviculture coûte entre 6 000 et 8 000 F/ha.

Remarque : lorsque le broyage des rémanents est exigé du fait d'un objectif complémentaire de D.F.C.I., l'opération revient entre 10 000 et 15 000 F/ha, mais dans ce cas, il ne convient pas d'imputer ces sommes à la seule sylviculture.

- l'autre est une tentative qui se veut beaucoup plus réaliste sur le plan économique, tout en visant un objectif forestier clair : favoriser la croissance des *arbres d'avenir*. Elle consiste à *désigner* ces arbres, les 200 à 250 qui formeront le peuplement final, et à réaliser à leur profit un élagage et une éclaircie très localisée, *en couronne*, de façon à maintenir éloignés d'environ un mètre les houppiers des arbres voisins... d'où l'expression de "*découronnement*" employée par les techniciens du C.R.P.F. Les zones non situées à proximité immédiate des arbres d'avenir ne

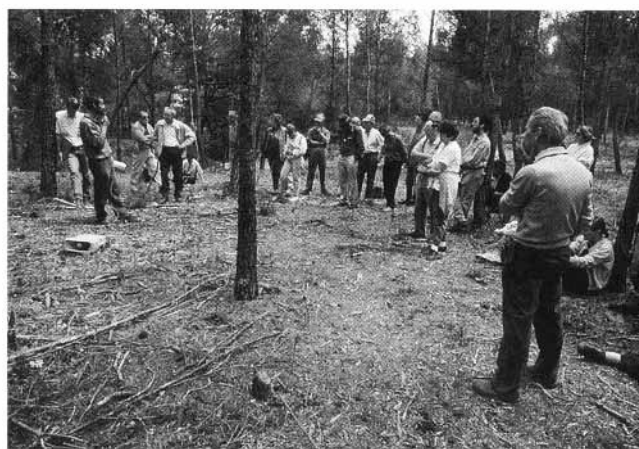


Photo 2 : Eclaircie en couronne.

Photo R.L.

sont pas traitées. Les rémanents sont sommairement démantelés et laissés sur place. L'opération coûte 3 000 à 4 000 F/ha. La densité finale est assez voisine de celle que procure l'éclaircie "classique", soit 1200 à 1500 tiges/ha, mais sur le plan sylvicole le résultat devrait être bien différent car les arbres d'avenir profitent dès à présent de l'élagage et de l'espace vital qui leur est accordé, sans attendre la prochaine éclaircie.

- **Les débroussaillments D.F.C.I.:** sur ces pare-feu dit "couverts", une densité maximale de pins a été conservée (3 000 à 4 000/ha) ; les arbres ont tous été élagués sur 2m ; les broussailles du sous-étage et les branches coupées ont été éliminées par broyage sur des layons accessibles aux engins. L'élimination des strates basses réduit considérablement le risque d'incendie mais, en aucun cas il ne s'agit là d'une *éclaircie* ou d'une pratique sylvicole destinée à favoriser la production du pin d'Alep.

Opérations sylvicoles réalisées / Pin d'Alep	Contraintes particulières de gestion	Revenu financier du propriétaire	Conservation patrimoine : DFCI	Conservation patrimoine : sanitaire	Accueil + éloignement - du public	Chasse	Coût - Recette + (en F "1990")
Coupe rase de tout le peuplement	Substitution par un autre peuplement	+++			+	+	+ 10 000 F/ha
Coupe d'amélioration : exploitation des vieux semenciers, éclaircie sanitaire et sylvicole	Maintenir un couvert et préserver l'avenir	++	+	++	0	+	+ 2 000 F/ha
Coupe quasi systématique des vieux semenciers	Dégager la régénération existante	++	+	++	-	+	+ 45 F/m3
Maintien de quelques vieux sujets	Paysage	--		-	++		0
Dépressage en plein des bouquets denses de gaulis bas-perchis à la densité finale de 1100-1200 tiges/ha	Subvention PIM : peu de contraintes de coûts	+/-	+	++	+	+	- 7 000 F/ha
Elagage des tiges sur 2 m de hauteur	Obsession de l'incendie amélioration ...	--	++	0	++	+	- 3 000 F/ha
Ouverture de layons de 4 m tout les 20 m	Faciliter l'exploitation	+	+		+	++	de - 6 000 F/ha
Broyage partiel des rémanents	Obsession de l'incendie	--	++	0	++	++	- 8 000 F/h
Exploitation des vieux semenciers	Sanitaire	++	+	++	0		+ 45 F/m3
Dépressage localisé autour des 200 à 250 tiges/h sélectionnées (= élimination de la concurrence sur une couronne de 1 m en cm) + élagage de ces arbres d'avenir	Limiter des coûts de la sylviculture	+/-	0	0	-	+	- 4 000 F/ha
Eclaircie très limitée, élagage et débroussaillage total	Rupture de combustible = pare-feu	--	++	+	++	--	- 15 000 F/ha
Pas d'intervention	Eloigner les promeneurs	0	--	--	--	--	0

Tab. I : Evaluation des impacts techniques et financiers des diverses modalités de la gestion des peuplements de pin d'Alep - Forêt privée de l'Oraison.

...aux conséquences très différentes.

Le tableau comparatif (Cf. Tab.1) montre que les interventions dépendent bien sûr de l'âge des peuplements mais aussi des choix effectués par le propriétaire. L'objectif de maintien du paysage implique une sylviculture différente de celle qui vise uniquement la récolte de bois...

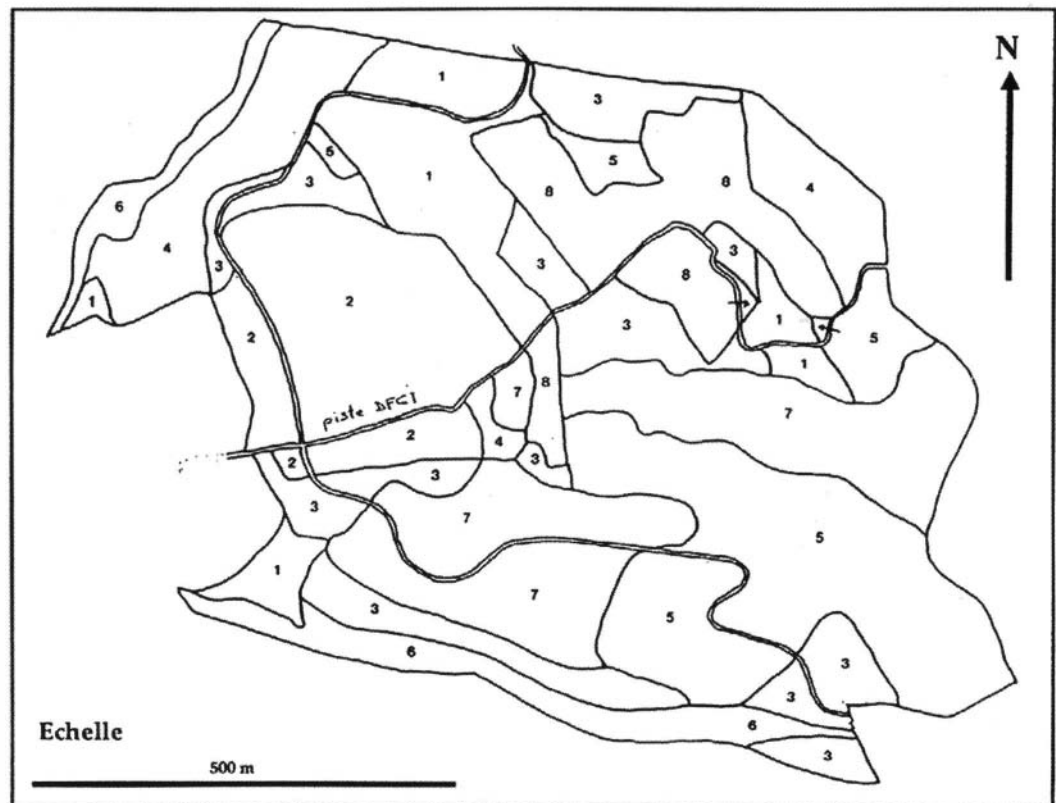
Perspectives

Les éclaircies de jeunes futaies semblent pouvoir être réalisées par la commercialisation des bois de petit diamètre en papeterie. Dans le cas présent, un revenu brut d'environ

2 000 F/ha a pu être dégagé. Mais cet apport est bien insuffisant pour financer les interventions précoces sur des forêts plus jeunes. Le dépressage ne donne pas de bois vendables et l'opération coûte cher. C'est là que la recherche de solutions sylvicoles "économiques" prend tout son intérêt ; toutefois le coût le plus bas reste encore voisin de 4 000 F/ha et il reste une certaine différence à combler...

Certes les bois ne valent pas assez cher, mais seule une sylviculture dynamique pourrait aboutir à la production de bois d'œuvre valant quatre fois plus que le bois de papeterie (lorsqu'il existe des scieries prêtes à les débiter). Pour briser le cercle vicieux, il est nécessaire d'amorcer le processus et d'intervenir particulièrement sur les jeunes peuplements. C'est là que l'aide des pouvoirs publics pourrait être bien ciblée et efficace.

C.R.P.F.



	peuplements d'origine	âge	densité	diamètres	hauteur	observations
1	futaie régulière de Pin d'Alep au stade gaulis-perchis sous vieux semenciers	25 à 30 ans	1000 à 6000 tiges/ha 20 à 40 /ha	5 à 15 cm	4 à 10 m	actuellement enlevés
2	futaie régulière de Pin d'Alep au stade haut-perchis sous vieux semenciers	30 à 40 ans	6000 à 8000 tiges/ha -10/ha	5 à 25 cm	8 à 14 m	actuellement enlevés
3	futaie régulière adulte de Pin d'Alep / peu de régénération	50 à 60 ans	200 à 400 tiges/ha	15 à 35 cm	8 à 16 m	état sanitaire satisfaisant
4	futaie par bouquets = "3" sur taillis de Chêne blanc	50 ans		-10 cm	6 à 10 m	
5	Taillis de Chêne blanc dominant, localement futaie sur souche, régulier en bas de versant, + clair et mélangé de Pin d'Alep en haut de versant		500 à 2000 tiges/ha	5 à 15 cm	4 à 10 m	50 à 70 stères/ha sur la partie régulière
6	Ripisylve du ravin de l'oraison avec Chêne blanc, Frêne oxyphylle, Orme, Tilleul, Platane...					actuellement rasé et planté en Noyer, Erable plane, Tilleul argenté
7	Garrigues à Chêne kermès et Argelas sous boisement lâche de Chêne vert et Pin d'Alep					
8	Terres agricoles					

Fig.1 : Carte des peuplements forestiers - Propriété privée l'Oraison.

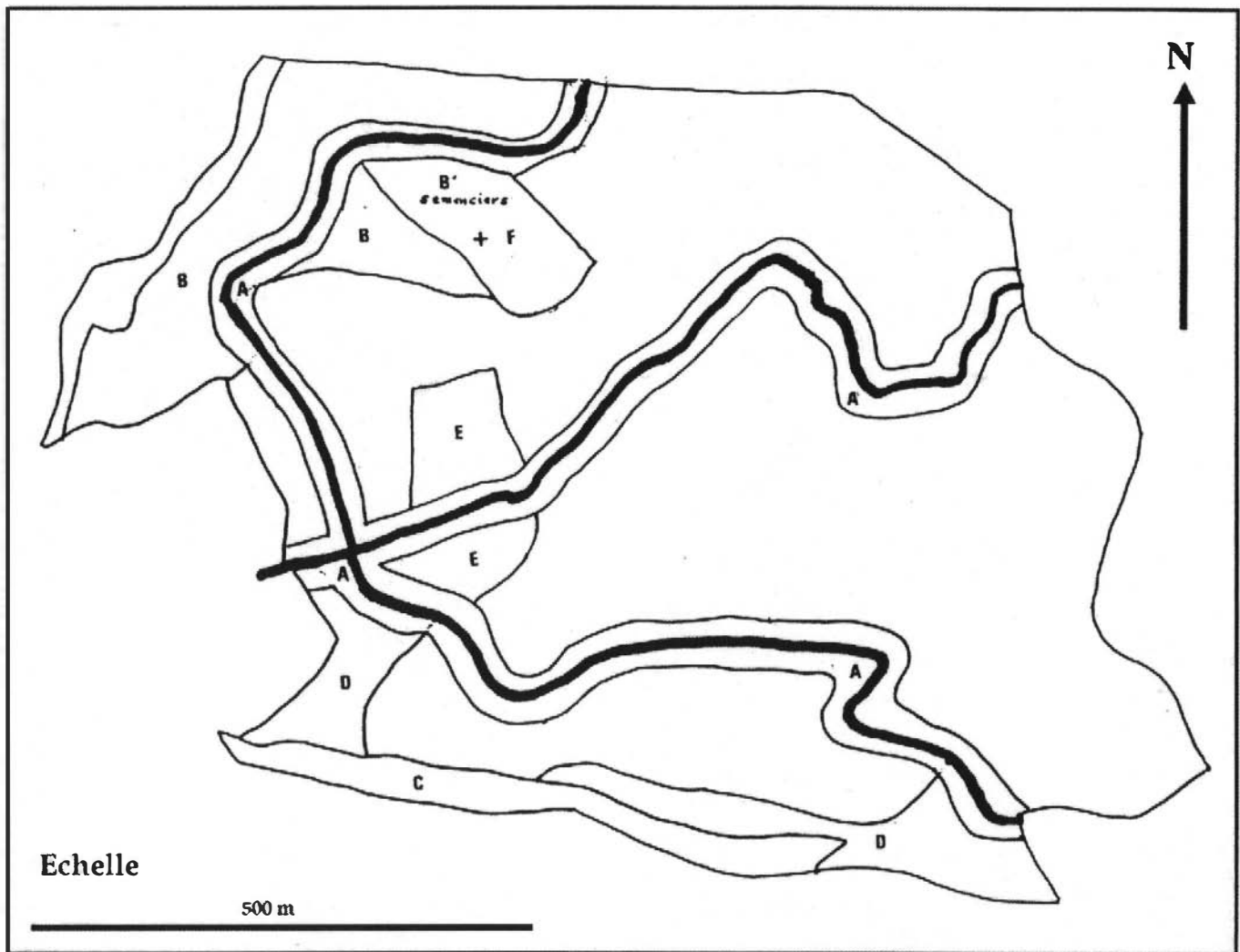


Fig.2 : Carte des opérations réalisées - Forêt privée de l'Oraison.

	travaux réalisés	quantité	volumes	total HT	pris du HT	remarques
	Piste DFCI	2 900 m		47 998 F	17 F/m	payé par collectivité / PIDAF
A	Débroussaillage DFCI sur 25 m de part et d'autre	14,0 ha		155 987 F	11 142 F/ha	payé par collectivité / PIDAF
B	coupe rase sur l'emprise des pistes DFCI	2,8 ha	93 m ³			
	éclaircie commercialisable	9,2 ha	240 m ³ 333 m ³	-26 663 F	-2 082 F/ha 80 F/m ³	prélèvement moyen : 26 m ³ /ha vente groupée 87 "Union Régionale"
C	coupe rase ds vallois frais	3,5 ha	315 m ³			
D	éclaircie commercialisable	7,0 ha	200 m ³ 515 m ³	-36 790 F	-1 958 F/ha 75 F/m ³	prélèvement moyen : 26 m ³ /ha vente groupée 88 "Union Régionale"
E	Eclaircie homogène	1,8 ha			6 600 F/ha	travaux PIM 87 (dans une ASL)
F	Eclaircie-découronnement	3,5 ha			3 200 F/ha	travaux PIM 87 (dans une ASL)

données de sylviculture

Type de sylviculture	âge	densité Nges/ha avant	volume avant la coupe	densité Nges/ha après	volume après la coupe
Exploitation forestière : éclaircie commercialisable	50 à 60 ans	534	158 m ³	200	132 m ³
Dépressage : bois non commercialisables hormis quelques gros semenciers					
Eclaircie homogène en plein	35 ans	6000		1200	
Eclaircie-découronnement	28 ans	2300		1400	

mesures de quelques arbres

arbre	Age	hauteur	circonf.
1	59 ans	15 m	132 cm
2	52 ans	?	87 cm
3	33 ans	10 m	48 cm
4	39 ans	12 m	86 cm
5	70 ans	?	93 cm
6	28 ans	9 m	50 cm
7	28 ans	10 m	62 cm